



Achat d une cuisine

Par eliottness

Madame, monsieur

Il y a 2 ans j ai acheté une cuisine a la foire en prévision de la vente de notre villa pour acheter un appartement.

Nous avons règle au cuisiniste une somme de 2500 euros par cb en prévision de l achat d une cuisine et ce, valable jusqu en mars 2017. Sur ce bon de commande était notée la somme globale après une petite remise sans indication des prix de chaque élément.

Au mois de juillet j ai vendu notre maison et dans le même temps notre appartement.

Nous avons été revoir le cuisiniste dans le courant du mois d août et il a ete convenu d un rdv avec son métreur. Quelques jours plus tard nous allions revoir le cuisiniste aux fins qu il nous fasse un plan détaillé mais il nous a mis les éléments qu il voulait prétextânt qu il n y avait pas de place.

Il devait nous envoyer le devis 5 jours plus tard mais sans reponse

Je lui ai fait un SMS lui demandant qu il indique dans son devis les prix de chaque element. Depuis 15 jours je n ai rien reçu de sa part et je prévois de l appeler demain dans ce contexte est il possible d annuler l achat de cette cuisiner récupérer l argent mais j ai bien peur que non. J attens vos conseils

Cordialement a vous